

Le président de l'université de Bordeaux

*Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L. 712-1 et L. 712-2 ;
Vu les statuts de l'université de Bordeaux ;*

Considérant l'ambition pour l'université d'encourager, de stimuler et de valoriser l'interdisciplinarité afin d'en faire un facteur d'innovation, d'efficacité et de qualité pour la recherche, l'enseignement, l'innovation, de réponse aux défis sociétaux et contribuer à façonner l'image de l'université de Bordeaux comme grande université de recherche attractive à l'international ;

DÉCIDE

Article 1. Nomination

Monsieur Xavier Prévost est nommé chargé de mission Coordination de la stratégie interdisciplinaire de l'université de Bordeaux
Son mandat ne peut excéder celui du président qui l'a nommé.

Article 2. Missions

Les objectifs et le contenu de la fonction sont, le cas échéant, définis dans une lettre adressée par le président.

Article 3. Exécution

Le directeur général des services de l'université de Bordeaux est chargé de l'exécution et de la publication de la présente décision.

Fait à Talence, le 1^{er} mars 2024

Dean LEWIS
Le Président de l'université de Bordeaux